

15 janvier 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

COHERIS

(Eurolist)

Par courrier du 11 janvier 2007, la Société Générale Asset Management - SGAM (170, place Henri Regnault, 92043 Paris La Défense Cedex), agissant pour le compte de FCP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 janvier 2007, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société COHERIS et détenir pour le compte desdits FCP, 281 620 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 4,53% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 5 613 075 actions représentant 6 221 981 droits de vote.